

Annexe 01

Circulaire académique 2024-096 du 07/11/2024

Titre : Calendrier du mouvement national à gestion déconcentrée – phase inter académique 2025

I / MOUVEMENT INTER ACADEMIQUE GENERAL DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET DES PERSONNELS D'ÉDUCATION :

Du 06 novembre (12h) au 27 novembre 2024 (12h).	Saisie des demandes de mutation sur Siam-Iprof
Le 28 novembre 2024.	Téléchargement des confirmations de demande de mutation sur Siam-IProf.
Le 06 décembre 2024.	Agent en situation de handicap : date limite de retour des demandes formulées au titre du handicap auprès du médecin-conseiller technique de la rectrice.
Le 06 décembre 2024.	Date limite de retour des confirmations de demande de mutation signées, et des pièces justificatives via COLIBRIS CRETEIL.
Du 02 décembre 2024 au 06 janvier 2025.	Contrôle des barèmes et traitement des demandes par la DPE.
Du 10 janvier 2025 au 24 janvier 2025.	Consultation des demandes et affichage des barèmes sur Siam-Iprof.
Du 10 janvier 2025 au 24 janvier 2025.	Période de contestation des barèmes via COLIBRIS CRETEIL.
Le 07 février 2025.	Date limite de demande tardive de participation au mouvement, d'annulation et de modification de demande.
Le 12 mars 2025.	Résultats – phase inter-académique et mouvements spécifiques nationaux et POP.

II / MOUVEMENT INTER ACADEMIQUE DES PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT GENERAL DE COLLEGE (PEGC) :

Du 06 novembre (12h) au 27 novembre 2024 (12h).	Saisie des demandes de mutation sur Siam-lprof
Le 28 novembre 2024.	Téléchargement des confirmations de demande de mutation sur Siam-IProf.
Le 06 décembre 2024.	Date limite de retour des confirmations de demande de mutation signées, et des pièces justificatives via COLIBRIS CRETEIL.
Le 12 mars 2025.	Résultats – phase inter-académique et mouvements spécifiques nationaux et POP.

III/ MOUVEMENT ENSEIGNANT SUR POSTE SPECIFIQUES (SPEN) ET POSTE A PROFIL (PoP) :

Du 06 novembre (12h) au 27 novembre 2024 (12h).	Saisie des demandes de mutation sur Siam-lprof.
Du 28 novembre au 10 décembre 2024.	Saisie par les chefs d'établissement des avis sur les candidatures IProf.
Le 13 décembre 2024.	Date limite d'envoi des travaux personnels par les candidats aux mouvements spécifiques nationaux <i>des métiers d'arts et de design</i> .
Du 10 décembre 2024 au 06 janvier 2025.	Saisie par les IA-IPR des avis sur les candidatures.
Le 07 janvier 2025.	Saisie par la rectrice des avis sur les candidatures.
Le 12 mars 2025.	Résultats – phase inter-académique et mouvements spécifiques nationaux et POP.

IV/ MOUVEMENT DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET DES PSYEN SUR POSTE SPECIFIQUE :

Du 06 novembre (12h) au 27 novembre 2024 (12h).	Saisie des demandes de mutation sur Siam-Iprof.
Du 28 novembre au 10 décembre 2024.	Saisie par les chefs d'établissement des avis sur les candidatures. I-prof.
Le 16 décembre 2024.	Psy-EN : date limite d'envoi du dossier de candidature par les intéressés en (DR)ONISEP et au CNAM/INETOP
Du 10 décembre 2024 au 06 janvier 2025.	Saisie par les IA-IPR des avis sur les candidatures.
Le 07 janvier 2025.	Saisie par la rectrice des avis sur les candidatures.
Le 12 mars 2025.	Résultats – phase inter-académique et mouvements spécifiques nationaux et POP.